

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL 14 décembre 2021 Compte rendu sommaire

Présents : VIDAL Monique, GUIRAUD Jean-Pierre, FRONT Gérard, BOUXIN BEGEAULT Catherine, PELISSIER Serge, MONTANT Catherine, GUIRAUD Dominique, TARDIEU Régis, GUIRAUD Magali.

Absents (représentés) : OURLIAC Elodie.

Absents :

Date convocation : 9 décembre 2021

Secrétaire de séance : BOUXIN BEGEAULT Catherine.

Début séance : 18h30

○ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM DU 23 NOVEMBRE 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du CM du 23 novembre 2021.

○ DELIBERATION : CONVENTION « MISSION DE CONSEIL ET ASSISTANCE AU RECRUTEMENT » AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'AUDE :

Le conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention « Mission de Conseil et Assistance au recrutement » avec le Centre De Gestion de l'Aude pour tout recrutement.

○ DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-3 3° DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 MODIFIÉE :

Le Conseil municipal décide : La création à compter du 15 janvier 2022 d'un emploi permanent de assistant de gestion administrative dans le grade de :

- Adjoint administratif territorial
- Adjoint administratif principal de 2e classe
- Adjoint administratif principal de 1e classe
- Rédacteur territorial
- Rédacteur principal de 2e classe
- Rédacteur principal de 1e classe

à temps non complet, à raison de 17 heures 30 hebdomadaires.

○ DELIBERATION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ OU AU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE :

Le conseil municipal approuve le projet de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention relative à la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire et ainsi autorise Madame le Maire à signer le contrat par l'intermédiaire de la société JVS-MAIRISTEM, IXCANGE.

Fait à VERDUN-EN-LAURAGAIS, le 15 décembre 2021.

Le Maire
Monique VIDAL

